



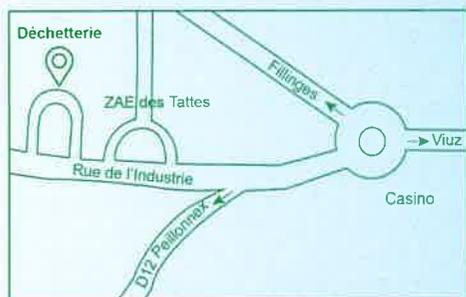
LES 4 RIVIÈRES

28 chemin de la ferme Saillet
74250 Fillinges
Tél. 04 50 31 46 95
E-mail secretariat@cc4r.fr
+ d'information sur www.cc4r.fr



Déchetteries intercommunales

Nouvelle déchetterie de Viuz-Peillonnex
1038 rue de l'industrie, Viuz-en-Sallaz



Déchetterie de Saint-Jeoire
158 route de la Pallud, Saint-Jeoire

Contact : 06 81 47 56 09 (pour les 2 déchetteries)

Conditions d'accès : badge unique, distribué sur place sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou carte grise.

Déchets valorisés : déchets verts, encombrants, métaux/ferrailles, bois, gravats et plâtre, pneus, cartons, électroménager, écrans, batteries, meubles et literies, déchets ménagers spéciaux (huiles, peintures, radiographies, piles, lampes et néons).

> horaires des déchetteries

OUVERTURE	MATIN	APRÈS-MIDI
Lun. / Mer. / Jeu.	-	13h - 16h20 / 18:50 de mars à nov.
Ven. / Sam.	9h - 11h50	13h - 16h20 / 18:50 de mars à nov.

JOURS DE FERMETURE : Mardi / Dimanche / Jours fériés



LES 4 RIVIÈRES

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS



CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE

Depuis 2015, la Communauté de communes gère les déchets des ménages de ses 11 communes. À compter du 1^{er} janvier 2023, un nouveau prestataire est chargé de la collecte des ordures ménagères et la logistique est optimisée.



Nouveaux jours de collecte des ordures ménagères



Identifiez le jour de collecte de votre commune sur la carte. Certaines voies situées en limite de plusieurs communes peuvent être rattachées à la collecte d'une commune voisine.

> Pour toutes questions concernant le ramassage des ordures, ou en cas d'oubli de collecte, veuillez contacter le service Déchets au 04 50 31 46 95.



Amélioration des infrastructures de déchetteries



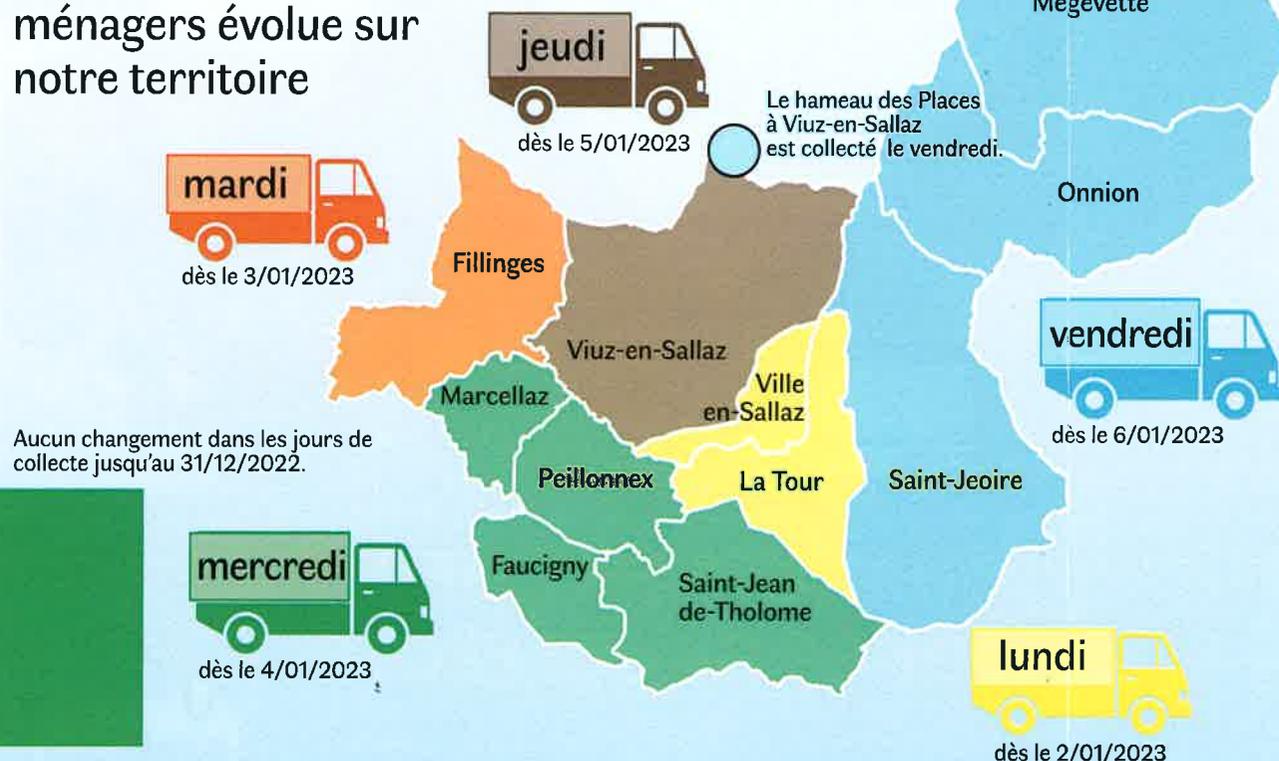
La déchetterie de Viuz-en-Sallaz / Peillonex a ouvert dans la zone d'activité économique des Tattes.

Depuis le mois de novembre dernier, elle remplace celle de Fillinges, obsolète, qui a fermé. Le territoire dispose désormais de deux déchetteries récentes et optimisées pour le traitement de douze types de déchets, à Saint-Jeoire et à Viuz/Peillonex.

> Retrouvez toutes les informations pratiques au sujet des déchetteries en dernière page de ce document.



La gestion des déchets ménagers évolue sur notre territoire



Aucun changement dans les jours de collecte jusqu'au 31/12/2022.

Déploiement des points d'apport volontaire



La Communauté de communes des 4 rivières développe la collecte des déchets ménagers en points d'apport volontaire pour diminuer les kilomètres parcourus et maîtriser la hausse des coûts.

De nouveaux points sont prévus en début d'année 2023 :

- à Mégevette : installation de conteneurs semi-enterrés en remplacement des bacs du cabanon et du point de tri sélectif ;
- à Onnion : installation d'un conteneur semi-enterré au Jorat en remplacement du point de regroupement en bacs roulants ;
- à Fillinges : pose de conteneurs enterrés à Arpigny pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ;
- à Faucigny : pose de conteneurs enterrés dans le centre-bourg à proximité du point de tri déjà existant.

Ce qui ne change pas

- Pas de changement des jours de collecte des ordures ménagères à Mégevette.
- Les collectes sont maintenues les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

- Les ordures doivent être présentées en sac, dans un bac roulant avec couvercle et poignée. Les sacs en vrac au sol ne sont pas ramassés.
- La poignée doit être exposée côté route.
- Les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique après leur ramassage.

